Abenaki Conseil

Exercice clos le 31/12/2025

Siège social : 10 rue Aristide Bruant 75018 PARIS

SARL au capital de 10 000 euros - Siret 41902730500038 - APE 41902730500038

TEXTE DU PROJET DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MARS 2026

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 4 136,12 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujetis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0,00 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 730,00 euros.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

SECONDE RÉSOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 4 151,53 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025	4.136
Report à nouveau	15
Réserves distribuables	
Total	**4.152**

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	4.150
Réserve	
Report à nouveau	2
Total	**4.152**

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2024	10.250	10.250
2023	11.100	11.100
2022	9.250	9.250

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

Certifié conforme à l'orginal
le 18/07.2026
Le gérant, Th. Fuhs

ABENAKI CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 Euros
10, rue Aristide Bruant 75018 Paris
R.C.S. Paris 419 027 305

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 MARS 2026

Le 18 mars 2026, à 18 heures

Au siège de la société, le gérant préside la réunion et constate que tous les associés sont présents ou représentés pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 : examen et approbation des comptes annuels ; quitus au gérant.
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025
3. Pouvoirs

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La collectivité des associés approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et donne quitus à la Gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un montant total à disposition de l'Assemblée de 4.151,53 € se décomposant ainsi :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025	4.136
Report à nouveau	15
Réserves distribuables	
Total	**4.152**

La collectivité des associés approuve la distribution d'un dividende de 8,25 € par part, versé dans le mois de la présente assemblée, le reliquat étant affecté en report à nouveau.

Les dividendes ouvrent droit aux abattements dont bénéficient les personnes physiques ou donnent lieu au choix au prélèvement forfaitaire unique institué par la Loi de finances 2019.

Le report à nouveau évolue ainsi :

Report à nouveau au 01/01/2025	**15,41**
Résultat 2025	4.136,12
Distribution de dividendes	-4.150,00
Réserve légale	-
Report à nouveau au 31/12/2025	**1,53**

Conformément à la Loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2023	10.250	10.250
2022	11.100	11.100
2021	9.250	9.250

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant et visé par un des associés présents à l'assemblée.

Th. Fuhs R. Moumni

Abenaki Conseil

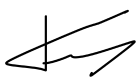
10 rue Aristide Bruant

75018 Paris

SIRET : 41902730500038 - APE : 6202A

Comptes annuels au 31 décembre 2025

Certifié conforme à l'original
Le gérant le 01.08.2026
Th.Fuhs



ABENAKI CONSEIL
10, rue Aristide Bruant, 75018 PARIS
Téléphone : 06.83.06.69.18

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS **2**

BILAN ACTIF **3**
BILAN PASSIF **4**
RÉSULTAT **5**

ANNEXE **6**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE **7**
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES **8**
IMMOBILISATIONS **9**
AMORTISSEMENTS **9**
DÉPRÉCIATIONS **10**
PROVISIONS **10**
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE **11**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE **12**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE **12**
CHARGES À PAYER **13**
PRODUITS À RECEVOIR **13**

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/24
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/25	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	653	653		
Immobilisations corporelles	2.028	1.352	676	1.352
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2.682	2.005	676	1.352
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
Créances				
Clients et comptes rattachés	13.051	4.750	8.301	8.301
Autres créances	523		523	2
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	27.498		27.498	42.500
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	41.072	4.750	36.322	50.802
TOTAL ACTIF (I + II)	43.754	6.755	36.998	52.155

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/25	Exercice clos le 31/12/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10.000	10.000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	1.000	1.000
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	15	9
Résultat de l'exercice	4.136	10.257
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	15.152	21.265
PROVISIONS (II)	4.015	4.015
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	73	67
Dettes fiscales et sociales	17.759	26.807
Comptes courants d'associés		
Autres		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	17.832	26.874
TOTAL PASSIF (I + II + III)	36.998	52.155

RÉSULTAT

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	94.822	103.703	(8.880)	-9%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Autres produits	4.027	9.358	(5.331)	-57%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	98.849	113.060	(14.211)	-13%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achat d'approvisionnements				
Variation de stock d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes	28.721	24.575	4.145	17%
Impôts, taxes et versements assimilés	725	663	62	9%
Rémunérations du personnel	44.550	49.094	(4.543)	-9%
Charges sociales	15.291	17.213	(1.922)	-11%
Dotations aux amortissements	676	676		
Dotations aux provisions	4.015	8.765	(4.750)	-54%
Autres charges	5	8	(3)	-34%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	93.983	100.994	(7.010)	-7%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4.866	12.067	(7.201)	-60%
Produits financiers (III)				
Produits exceptionnels (IV)				
Charges financières (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
Impôts sur les bénéfices (VII)	730	1.810	(1.080)	-60%
BÉNÉFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII)	4.136	10.257	(6.121)	-60%

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. FAITS ESSENTIELS DE L'EXERCICE AYANT UNE INCIDENCE COMPTABLE

Néant.

2. CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT LA COMPARABILITE D'UN EXERCICE A L'AUTRE

Néant.

3. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. RÈGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), notamment la version consolidée au 1er janvier 2026.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.
Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	653			653
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	653			653
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2.028			2.028
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	2.028			2.028
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	2.682			2.682

AMORTISSEMENTS

	Durée d'utilisation ou taux d'amor-tissement	Mode d'amor-tissement	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	5	L	653			653
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)			653			653
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	20	L				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10	L				
Installations générales agencements divers	10	L				
Matériel de transport	5	L				
Autres immobilisations corporelles	5	L	676	676		1.352
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			676	676		1.352
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			1.329	676		2.005

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Immobilisations				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	4.750			4.750
Autres actifs				
TOTAL GÉNÉRAL	4.750			4.750

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	4.015	4.015	4.015	4.015
TOTAL GÉNÉRAL	4.015	4.015	4.015	4.015

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	8.824	8.824	
Charges constatées d'avance			
TOTAL CRÉANCES	8.824	8.824	

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	73	73		
Dettes fiscales et sociales	17.759	17.759		
Comptes courants d'associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	17.832	17.832		

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	